

L'Evolution de la demande logistique et son impact sur les besoins fonciers et immobiliers

5^{ème} session du cycle annuel 2023 : « Pour une économie sobre en foncier » 5 Juin 2023



La Logistique en Normandie : un secteur économique de poids



+ de 48 000 emplois dans le secteur "transport et logistique" soit 5,9% de l'emploi salarié privé*



+ de 2 100 établissements employeurs*



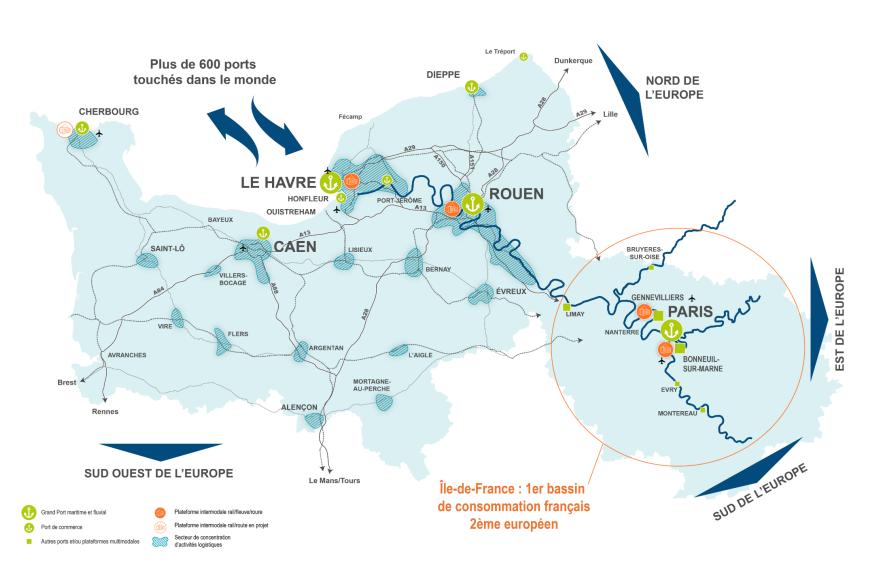
6,3 millions de m² d'entreposage (estimations LSN)



+ 20% de surface d'entreposage construite depuis 2015 (entrepôts de plus de 5 000 m²);



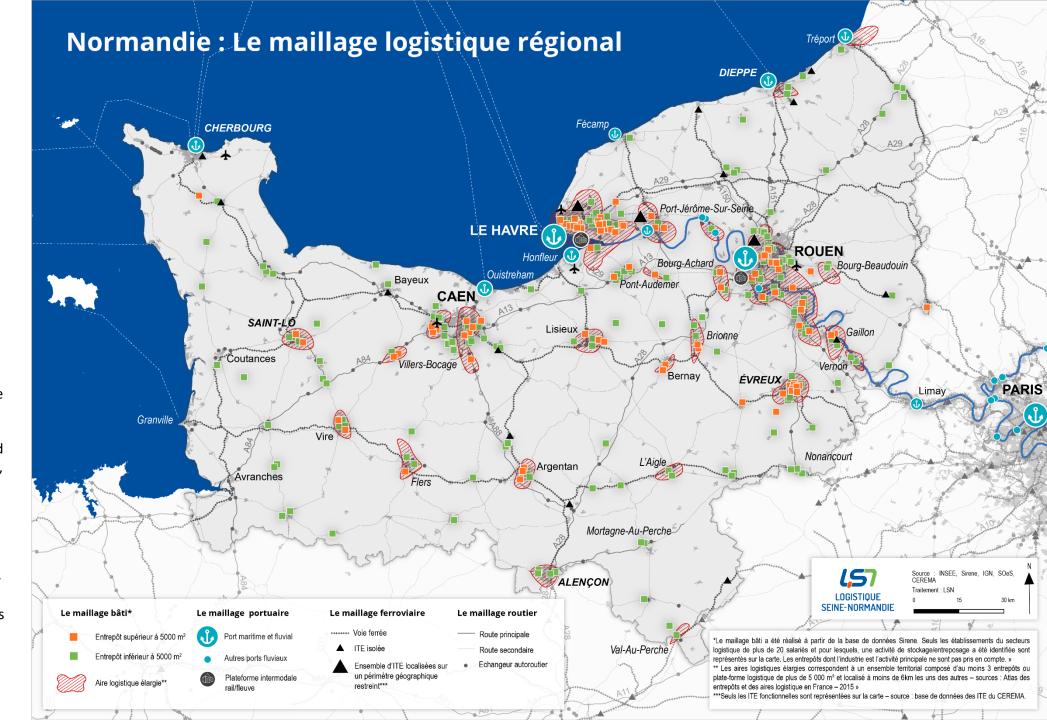
40% des entrepôts et plateformes logistiques de plus de 5 000 m² sont liés à une activité industrielle



^{*} Inclut les fonctions supports Sources : URSSAF – base de données ACOSS 2021



- Une activité logistique polarisée le long de l'Axe Seine, barycentre des flux, qui concentre à la fois des enjeux de logistique portuaire, logistique industrielle et logistique de distribution;
- Caen : un pôle intermédiaire attractif pour des activités de logistique de distribution ;
- Des pôles secondaires au Sud et à l'Ouest de la Normandie, principalement liés à des activités de logistique industrielle et de logistique de distribution;
- Des implantations « isolées » qui concernent principalement des entrepôts de moins de 5 000 m² liées à des activités industrielles ;

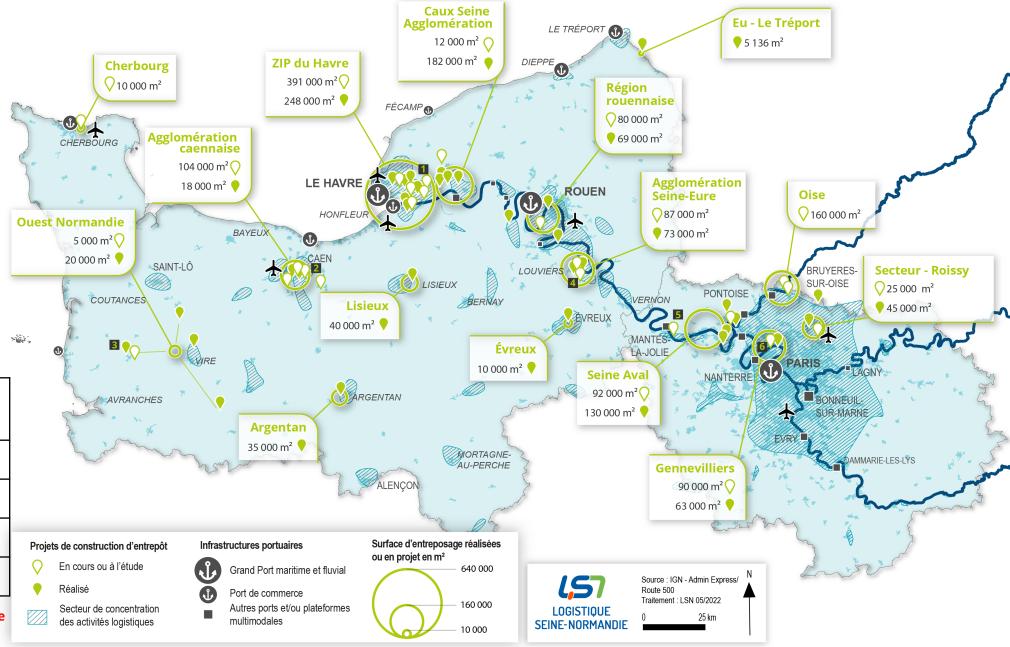


Dynamique d'implantation d'entrepôts état au 1^{er} Juin 2022

| Depuis 2015 | Surface d'entreposage |
|----------------|--------------------------|
| Réalisé | 690 000 m² |
| En cours | 440 000 m² |
| A l'étude | 340 000 m² |
| TOTAL | 1 470 000 m ² |
| Abandonné | 375 000 m² |

| Depuis 2015 | Foncier « utilisé » estimé | Ratio m²/ha |
|----------------|----------------------------------|----------------|
| Réalisé | 215 ha | 3 200 m²/ha |
| En cours | 128 ha | 3 437 m²/ha |
| A l'étude | 84 ha | 4 047 m²/ha |
| TOTAL | 426 ha | 3 450 m²/ha |

Chiffres pour la Normandie – à noter, carte non actualisée suite évolution des projets





Quelques exemples d'operations "logistiques" en Normandie

Tout'en vélo:

Situation géographique : Caen - Presque île

Surface: 100-200m2

Activité : Espace Logistique de Proximité,

CHERBOURG

SAINT-LÔ

Coutances

distribution dernier km à vélo Localisation: en zone urbaine Situation géographique : ZIP du Havre Terrain: 18,5 ha

Havlog:

Surface: 92 000 m2 divisibles en 9 cellules d'entrepôts entre

Fécamp

2 600 et 12 000 m²

LE HAVRE

Ouistrehan

CAEN

Dufour entrepôts :

DIEPPE (1

Situation géographique : Zone portuaire - Saint-Jean de

Folleville

ÉVREUX

Terrain: 2.5 ha **Surface**: 6 000 m2

POUEN Ferrero:

Situation géographique : Site industriel de Ferrero

- Villers-Écalles Terrain: 2 ha

Surface: 5 000 m2. hauteur d'environ 30 mètres

Activité : gestion des produits finis et des

emballages

Localisation: dans l'enceinte du site industriel

Biscuiterie de l'Abbaye:

Situation géographique : Lonlay-l'abbaye (Orne) / en

zone rurale Terrain: 2.5 ha **Surface**: 5 000 m2

Activité : distribution et stockage de matière première

et produits finis

Localisation : proximité immédiate du site industriel

Distriservices

Situation géographique : Sarceaux - zone rurale

Terrain: 15 ha **Surface**: 35 000 m2

Activité : distribution et entreposage de produit agricole,

bricolage et jardinerie

Localisation : proximité immédiate de l'échangeur

autoroutier A88 - en zone d'actitivités

SCA Normandie:

Situation géographique : Lisieux - Parc d'activités des Hauts de glos

Mortagne-Au-Perche

Terrain: 27 ha

Surface: 2 entrepôts pour une surface total de 40 000 m2

Activité : distribution agroalimentaire Localisation : en zone d'activités

URBY:

Situation géographique : ZA Bord de

Seine - Grand-Quevilly **Surface**: 2000 m2

Activité : centre de distribution urbain

Localisation : en périphérie

d'agglomération



L'évolution des besoins en foncier et bâti logistique selon 5 facteurs

1/ L'évolution des trafics portuaires et en particulier l'évolution du trafic conteneurisé



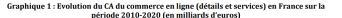
2/ La dynamique industrielle de la Région

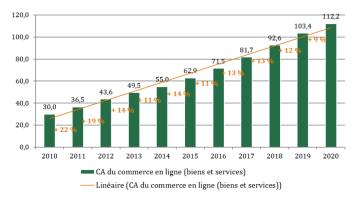
France EASTMAN \ RECYCLAGE DES PLASTIQUES \ RECYCLAGE - DÉCHETS

Eastman choisit la Normandie pour implanter son usine de recyclage moléculaire de plastiques

Le chimiste américain Eastman a entamé des négociations exclusives pour construire sa future usine de recyclage moléculaire à Port-Jérôme-sur-Seine, en Seine-Maritime. Sur place, Eastman y trouverait suffisamment de ressources de déchets polyester, les infrastructures idéales, et la main d'œuvre qualifiée.

3/ L'évolution des modes de consommation liée, en particulier au développement de l'e-commerce et à la croissance des bassins de consommation





5/ L'optimisation des process logistiques et la recherche de compétitivité



4/ L'évolution des normes bâties et de la réglementation en lien avec les aléas industriels et climatiques ainsi que les enjeux de performance environnementale

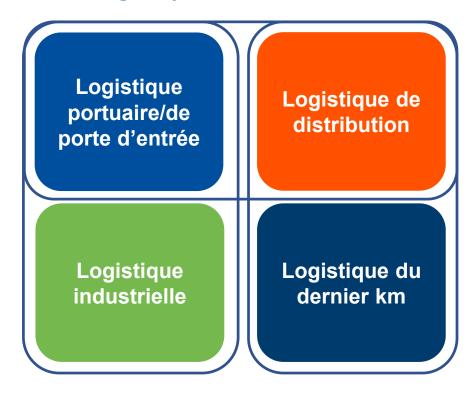
☆ Post-Lubrizol : la réglementation renforcée,l'implantation des entrepôts assouplie

Un an jour pour jour après l'accident de Rouen, les textes réglementaires renforçant la sécurité sur les sites industriels sont publiés. Mais le Gouvernement assouplit dans le même temps l'implantation des entrepôts.



Logistique et besoins fonciers

4 typologies de besoins logistiques à satisfaires :



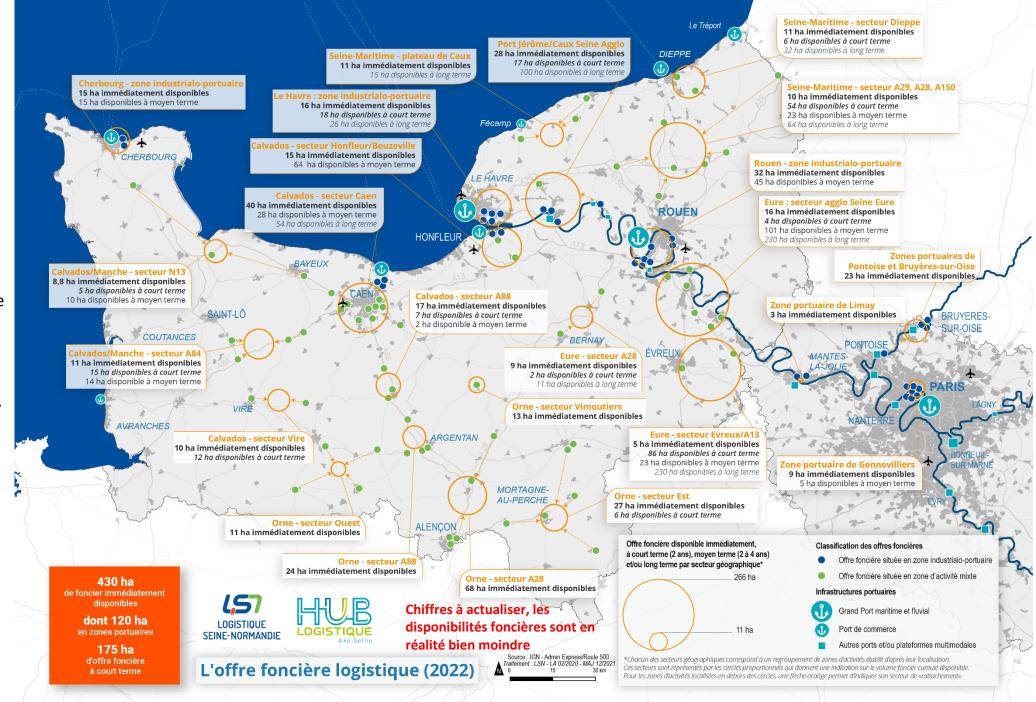
3 typologies de besoins fonciers à vocation logistique :

- 1/ Les besoins liés au bâti logistique (besoins fonciers qui varient selon la taille du bâtiment)
- 2/ Les besoins liés aux infrastructures de transport
- 3/ Les besoins liés aux activités « annexes » : accueil des transporteurs routiers, stockage de conteneurs, etc.



Une offre foncière à vocation logistique à priori généreuse mais inégale en raison :

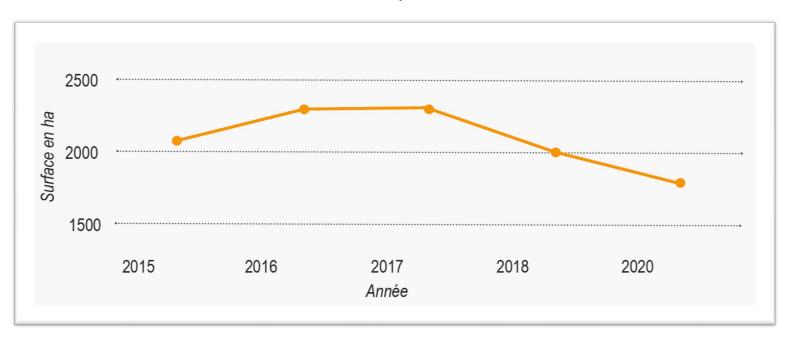
- De l'inadéquation de certaines zones au regard de l'évolution des besoins du marché;
- D'un volume foncier important en zone « mixte » pour lequel la vocation logistique n'est pas garantie;
- Des enjeux environnementaux forts sur certains secteurs;
- Des enjeux de maîtrise de la consommation foncière couplé à la prise en compte du « zéro artificialisation nette ».





Une offre foncière disponible en diminution exacerbée par la perspective du ZAN

- 15% d'offre foncière à vocation logistique sur la période 2015-2020* en Normandie/Vallée de la Seine



*Sources : Observatoire logistique Paris Seine Normandie®, sur un périmètre englobant l'ensemble de la Région Normandie et les départements de l'ouest francilien

Une évolution contrastée

- 46% d'offres foncières disponible à court terme entre 2015 et 2020
- Une diminution de l'offre plus marquée en zone « mixte » qu'en zone portuaire
- Un déplacement du centre de gravité de l'offre foncière en zone portuaire



Le Schéma de Cohérence Logistique Régional : la réponse normande au sujet "foncier à vocation logistique"





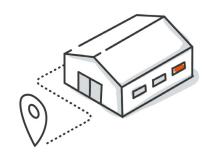


Schéma de Cohérence Logistique Régional

Une démarche portée par :



NORMANDIE Liberté Égalité Fraternité



Avec le soutien du Contrat de Plan inter-régional État-Régions Vallée de la Seine



Qui s'inscrit dans le cadre de :



POUR UN SYSTÉME OPTIMISÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE



Le Schéma de coherence Logistique : un cadre de reference à co-construire

Trois objectifs:

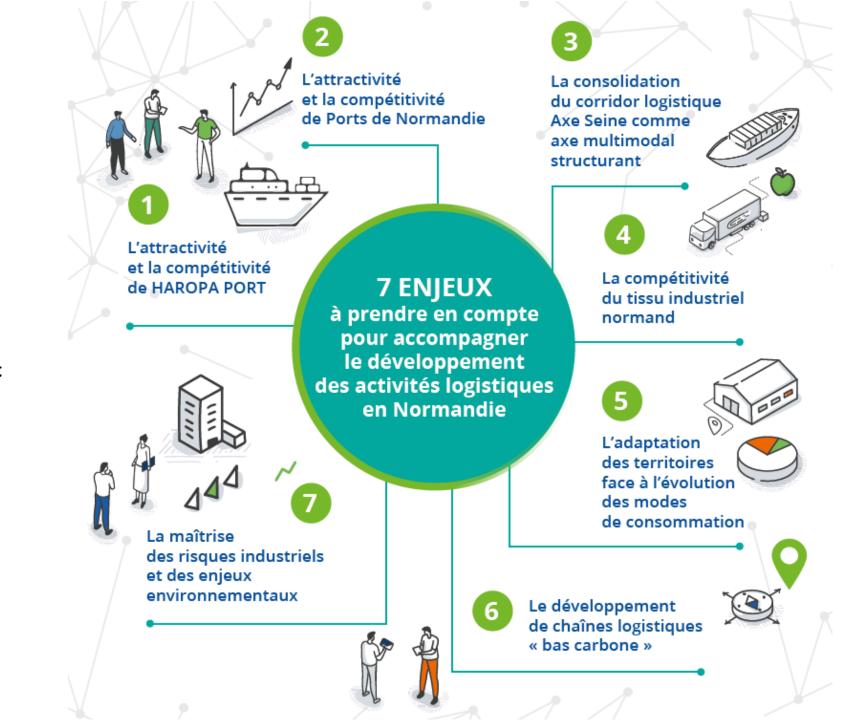
- Penser et sécuriser sur le long terme une offre foncière à vocation logistique coordonnée, complémentaire et adaptée aux besoins des acteurs économiques et territoriaux;
- Permettre un développement logistique qui tienne compte des enjeux environnementaux;
- Disposer d'une offre foncière qualitative.

Trois ambitions:

- Un cadre de référence non prescriptif pour donner aux collectivités des clés de compréhension et permettre une meilleure prises en compte des enjeux logistiques dans les documents d'urbanisme ;
- Un instrument de prospective qui pourra contribuer à ensemencer des projets ou, à contrario, fournir un cadre à l'examen de projets déjà programmés ;
- Un espace de dialogue pour confronter les visions d'aménagement et d'usage du foncier.

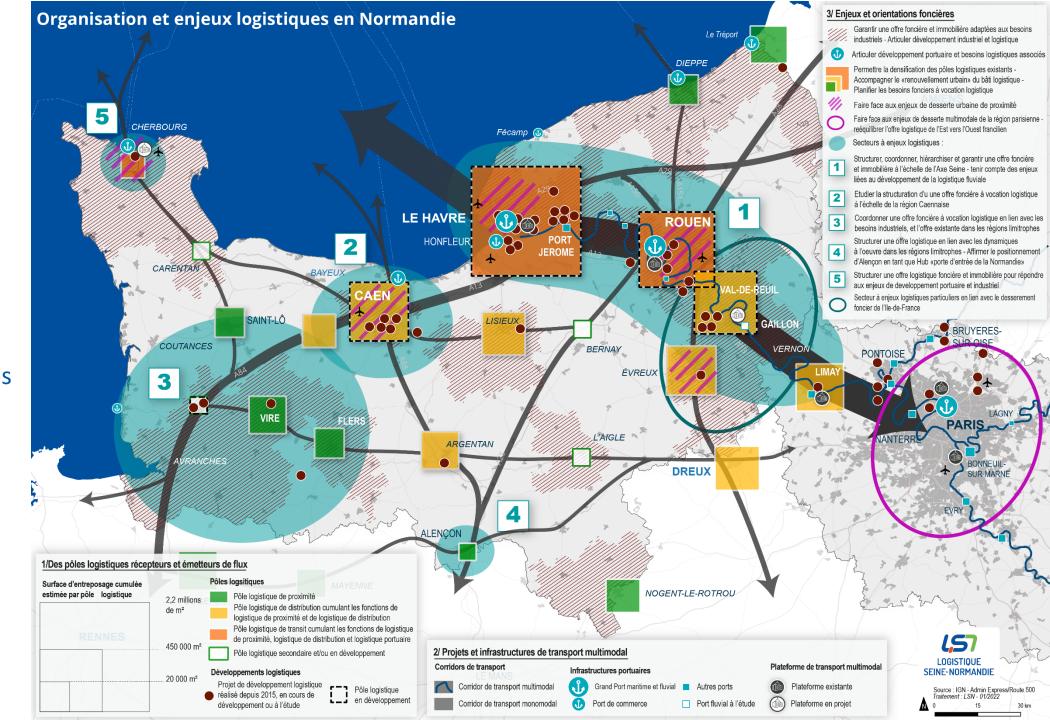


Comment préserver/garantir des capacités de développements logistiques essentiels à l'attractivité et à la compétitivité de l'économie normande tout en limitant les consommations foncières et les impacts territoriaux de ces activités ?





Une armature régionale pour encadrer/orienter les développements fonciers à vocation logistique





Synthèse des préconnisations

1/ Accompagner le développement des activités logistiques d'entreposage selon les 4 typologies de pôles logistiques identifiés :

- Les pôles logistiques de proximité
- Les pôles logistiques de distribution
- Les pôles logistiques de transit
- Les pôles logistiques secondaires

2/ Permettre la densification et la consolidation des pôles logistiques existants en :

- Encourageant la reconversion de friches pour des usages logistiques ;
- Accompagnant le « renouvellement urbain » du bâti logistique existant ;
- Autorisant la construction d'entrepôt en hauteur ;
- Constituant des réserves foncières à vocation logistique.

3/ Planifier les besoins fonciers et immobiliers à vocation logistique à l'échelle des hubs logistiques existants et/ou, le cas échéant, à l'échelle de secteurs à enjeux pré-définis en :

- Articulant développement portuaire et besoins logistiques associés;
- Articulant développement industriels et besoins logistiques associés ;
- Tenant compte des enjeux de desserte urbaine de proximité et de desserte multimodale de la région parisienne.

4/ Accompagner les développements fonciers et immobiliers logistiques en :

- Renforçant la connaissance du bâti et du foncier existant;
- S'appuyant sur un espace de dialogue public/privé multi-échelle;
- Expérimentant de nouvelles pratiques et de nouveaux outils à l'échelle de l'Axe Seine.



Rappel des différentes étapes de mise en oeuvre

ETAPE 4

Définition d'un cadre de référence à l'implantation logistique

Axe 1 : Outiller les décideurs pour une meilleure prise en compte des enjeux logistiques dans les politiques publiques d'aménagement et les documents d'urbanisme

Axe 2 : Localiser, hiérarchiser, qualifier et prioriser les développements foncier à vocation logistique en Normandie

Enjeu : la planification « Agile » des besoins logistiques du territoire en lien avec la mise en œuvre du ZAN



En conclusion : réflexions, questionnements

- Changer le regard sur les activités logistiques en considérant l'entrepôt comme un équipement à vocation économique;
- Reconnaître la fonction métropolitaine des activités logistiques, en particulier des activités logistiques de distribution;
- L'évaluation du besoin => un enjeu mais un manque d'outils ;
- Penser la logistique comme un levier de décarbonation des territoires et l'intégrer dans des stratégies de décarbonation;
- Tendre vers une planification agile du foncier à vocation logistique, en lien avec l'évaluation du besoin ;
- Revoir les modalités d'intervention publique sur le foncier à vocation économique pour redonner de la maîtrise aux collectivités et de la visibilité aux entreprises;
- Intégrer pleinement la logistique aux réflexions sur l'aménagement du territoire afin de laisser de la place aux activités logistiques là ou elle sont pertinentes et nécessaires;
- La densification, et notamment la construction en hauteur, est une réponse mais elle ne sera pas pertinente partout ;
- Penser globlal, agir local => intégrer les réflexions logistiques dans une approche multi-échelles ;
-

Merci pour votre attention!



Votre contact:

Lucile AUDIEVRE
Cheffe de projets

Lucile.audievre@logistique-seine-normandie.com

Tél: 07 50 12 37 94





